



15ème législature

Question N° : 44206	De M. Sébastien Nadot (Libertés et Territoires - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >étrangers	Tête d'analyse >Expulsions à répétition de demandeurs d'asile de leurs lieux de survie	Analyse > Expulsions à répétition de demandeurs d'asile de leurs lieux de survie.
Question publiée au JO le : 15/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Sébastien Nadot alerte M. le ministre de l'intérieur sur le fait que depuis le début du mois de février 2022 des dizaines de personnes exilées, en provenance d'Afghanistan et du Soudan principalement, survivent dans les rues du nord de Paris et de Seine-Saint-Denis, sous des ponts, à même le sol, en plein hiver. Ces personnes, réfugiées statutaires ou arrivées récemment sur le territoire, après un parcours d'exil de plusieurs milliers de kilomètres, au péril de leur vie, sont contraintes, dans le pays, de vivre dehors alors même qu'elles sont demandeuses d'asile. Ces situations, déjà dramatiques et difficiles à concevoir dans le confort de l'hémicycle, sont aggravées par la pression policière permanente que ces personnes subissent. En effet, matin et soir, lorsque ces personnes s'installent pour trouver un peu de repos, elles sont chassées de leur lieux de survie par les forces de police. Les mots sont les mêmes, les consignes sont les mêmes : « Il faut partir », « Vous ne pouvez pas rester là », « On y va », alors même que ces personnes n'ont rien et n'ont nulle part où aller. Il lui demande d'où viennent ces ordres d'expulsion et quel en est l'objectif.